

Existe-t'il des interactions médicamenteuses avec mon

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.



Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Un intervalle de 2h est recommandé entre la prise de Alectinib ALECENSA® et :

- Les médicaments utilisés pour soulager les aigreurs d'estomac (gaviscon®, Maalox®, Xolaam®, Phosphalugel® etc...)
- Les médicaments contenant du charbon ou de l'argile utilisés pour soulager les ballonnements comme (carbolevure®, carbosylane®, Bedelix®)
- Les médicaments utilisés pour soulager la constipation (Duphalac®, Transipeg®, Movicol®)

Le millepertuis, le pamplemousse ainsi que les oranges amères (oranges de Séville) sont contre-indiqués.

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.



Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Alectinib ALECENSA® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (même une extraction dentaire).

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.



De préférence, ramenez les boîtes d'Alectinib ALECENSA® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Protégez-vous du soleil et évitez les expositions prolongées.



Une contraception efficace doit être poursuivie pendant la durée du traitement. Il sera conseillé de poursuivre une contraception au moins 1 mois après l'arrêt du traitement.



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Signes infectieux ou T° > 38°C
- Taux de plaquettes inférieur à 50 000/mm³ : augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à 500/mm³ : augmentation du risque d'infection
- Diarrhée importante avec plus de 4 selles liquides par jour : augmentation du risque de déshydratation.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

ALECTINIB – ALECENSA®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

**PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX**

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr

Téléphone :

☐ Site Haut Lévéque : 05 57 65 64 95

☐ Site Saint-André : 05 57 82 25 44

☐ Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Votre médecin vous a prescrit Alectinib
ALECENSA® pour la prise en charge de votre
cancer bronchique

Présentation et conditions de prescription

Alectinib ALECENSA® se présente sous la forme de gélules dosées à 150 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Alectinib ALECENSA® agit spécifiquement sur une mutation appelée ALK présente sur les cellules cancéreuses et empêche le développement et la croissance des cellules tumorales.

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Alectinib ALECENSA® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- Deux fois par jour en continu
- Toujours au même moment de la journée
- Au cours d'un repas

Les gélules ne doivent pas être prises avec du **jus de pamplemousse ou d'orange amère** ni avec des produits à base de **Millepertuis**. Elles doivent être avalées entières et ne doivent être ni écrasées, ni croquées, ni ouvertes, ni mâchées.



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise, **prenez la dose dès que possible le même jour dans les 6 heures** qui suivent la prise habituelle, avec un retour à l'heure habituelle le jour suivant. **S'il reste moins de 6 heures avant la prochaine dose, ne prenez pas la dose oubliée** et attendez l'heure habituelle pour prendre la prochaine dose.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

Pour éviter les oublis, vous pouvez utiliser un pilulier.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- Douleurs, sensibilité ou faiblesse musculaire (suivi biologique des CPK)
- Augmentation du poids, œdèmes
- Altération du goût
- Éruptions cutanées
- Troubles de la vision
- Fièvre, épisodes infectieux +/- toux, difficultés respiratoires (suivi des globules blancs)
- Hématologique : fatigue, pâleur, essoufflement (anémie, baisse des globules rouges)
- Perturbation du bilan hépatique
- Plus rarement : Nausées, vomissements, diarrhées, constipation

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament ne provoque pas de chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

Signes d'infection : en prévention des infections, limitez les contacts avec les personnes infectées/contagieuses. Se laver fréquemment les mains ; désinfectez soigneusement toute plaie. Contactez votre médecin en cas de signes infectieux : fièvre > 38°C, frissons ou sueurs, toux, brûlures urinaires...

Eruptions cutanées (syndrome mains-pieds) : en cas de symptômes, utilisez un savon doux et un agent hydratant et contactez votre médecin. En cas d'exposition solaire, utilisez une protection (écran total) et évitez les expositions prolongées.

Fonction hépatique : Pratiquez les bilans du foie prescrits par votre médecin. Consulter votre médecin oncologue ou infirmière coordinatrice en cas de selles pâles ou grasses, jaunisse, démangeaisons intenses, urines foncées.

Oedèmes des membres inférieurs : Surveillez régulièrement votre poids. Consultez votre médecin oncologue ou infirmière coordinatrice en cas de prise de poids rapide ou inattendue ou de gonflements des membres.

Douleurs musculaires : Consultez votre médecin oncologue ou infirmière coordinatrice en cas de douleurs importantes.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.